



# L'OBSERVATOIRE CITOYEN

des politiques publiques



## UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE ET DE L'AMÉLIORATION DE L'ACTION PUBLIQUE

### L'Observatoire citoyen des politiques publiques c'est quoi ?

C'est une nouvelle instance participative chargée d'évaluer les politiques publiques municipales.

Il a été officiellement créé lors du Conseil municipal du 11 octobre 2021.

### Vous avez dit « évaluer » ?

L'évaluation consiste à mesurer les résultats d'une politique publique par le biais de différentes méthodes. C'est un outil essentiel au service de l'amélioration de l'action publique.

Généralement conduite par des services spécialisés, l'évaluation est ici confiée à un comité citoyen, actant la valeur du point de vue de celles et ceux qui habitent et font vivre le territoire.

### Qui le compose ?

L'Observatoire citoyen est composé de 8 habitants, 6 élus, 3 acteurs associatifs, 2 acteurs économiques et 2 experts.

### Quel est son fonctionnement ?

Une lettre de mission précisera le périmètre d'intervention de l'Observatoire citoyen et les moyens qui lui sont dédiés.

## Un premier sujet d'évaluation : le soutien municipal à la vie associative

Le soutien porté par la Ville à la vie associative est un sujet d'importance pour les Herblinoises et Herblinois tant le tissu associatif contribue à la vitalité du territoire et participe d'une ville solidaire.

Les associations se trouvent confrontées à des évolutions profondes qui peuvent impacter leurs modes de fonctionnement, et la crise sanitaire les a fragilisées. Si le fonds de solidarité aux associations, ouvert par la Ville en 2020 et 2021, a permis une aide d'urgence face à la crise, l'évaluation confiée à l'Observatoire citoyen permettra d'apporter des solutions à plus long terme.

## Le calendrier

Tous les membres de l'Observatoire citoyen s'engagent bénévolement au sein de l'instance. Ils participent à l'ensemble du processus évaluatif, de décembre 2021 à octobre 2022.

L'évaluation proprement dite nécessitera une dizaine de séances de travail de 2 heures chacune, positionnées en fin de journée. Il ne sera pas attendu de travail complémentaire entre les séances, sauf si les participants se portent volontaires.

## Un accompagnement de la Ville

Les membres de l'Observatoire citoyen seront accompagnés techniquement par les services de la Ville, qui leur fourniront toutes les informations utiles à l'évaluation.

Préalablement aux premiers travaux d'évaluation, les participants se verront proposer un temps de sensibilisation sur l'environnement territorial, la vie associative locale et l'évaluation des politiques publiques. Les personnes qui le souhaitent pourront également bénéficier d'une formation à la prise de parole en public dispensée par un formateur agréé.

## Des préconisations

Les participants choisiront les méthodes d'évaluation qui leur sembleront les plus pertinentes : questionnaires, auditions de personnes, groupes de discussions, contributions numériques via la plateforme : [jeparticipeasaintherblain.fr](http://jeparticipeasaintherblain.fr)

Une fois ces travaux menés, l'Observatoire citoyen produira un avis et des préconisations sur la politique associative de la Ville. Cet avis sera présenté en Conseil municipal à l'automne 2022 et contribuera à améliorer la politique municipale de soutien à la vie associative.

